

Deuxième convention de la plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Bruxelles du 5 au 7 décembre 2012

Contexte

La Plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été lancée en 2010 pour présenter des actions destinées à aider les Etats membres (EM) à atteindre les objectifs fixés par la stratégie UE 2020 sur la réduction du nombre de personnes confrontées à la pauvreté ou à l'exclusion sociale.

La deuxième convention de la plateforme a rassemblé plus de 650 personnes provenant de 40 pays, représentant les EM, la société civile et les partenaires sociaux. Les ministres des Affaires sociales de plusieurs EM y ont participé, avec la ministre française.

Il s'agissait d'examiner les progrès accomplis et les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté, partie des objectifs de la stratégie Europe 2020 (UE 2020). Les participants ont discuté de la façon dont les politiques sociales doivent être modernisées pour pouvoir relever les défis démographiques et la crise économique et sociale actuelle.

L'objectif de ces trois jours était ambitieux puisqu'il s'agissait de définir le nouveau programme de politiques sociales le « Paquet Investissement Social » (PIS) pour inviter les Etats membres à engager des réformes structurelles se concentrant sur le capital humain dans les domaines de la santé, de l'éducation, du social, etc.

Introduction par les hauts responsables européens

La conférence a été introduite par José Manuel Barroso président de la Commission européenne, Herman Van Rompuy président du Conseil européen, Laszlo Andor Commissaire européen pour l'emploi et Madame Isabelle Durant membre du Parlement européen.

Ils ont plaidé pour une remobilisation en faveur de la lutte contre la pauvreté et plus généralement pour une Europe plus « sociale ».

Monsieur Barroso a insisté sur le fait que l'inclusion sociale n'est pas « une politique de niche », mais doit être au cœur du projet européen. La croissance ne doit pas seulement être soutenable, mais aussi inclusive. Il déplore l'optique comptable de ceux qui veulent réduire les budgets d'intervention, à un moment où ils sont plus que jamais nécessaires. En particulier, il a défendu le Fonds européen d'aide aux plus démunis - FEAD, proposé à hauteur de 2,5 Mds d'euros, en rappelant que « ce serait complètement injuste si l'on réduisait cet instrument, à ce moment de notre histoire, dans ce domaine d'intervention ».

Monsieur Van Rompuy a rappelé que la pauvreté en Europe est une honte, et nous donne « mauvaise conscience ». Notre modèle social sera déficient aussi longtemps que la pauvreté existera en Europe. Nous devons réaffirmer les valeurs de solidarité et de cohésion (togetherness) sur lesquelles le projet européen est fondé. Les politiques menées par les Etats membres sont aujourd'hui diversement efficaces. Il a également mentionné le FEAD (comme suite au PEAD) et le Cadre multi annuel du budget européen, en cours de définition.

Madame Isabelle Durant, vice-présidente du Parlement européen, a évoqué les remèdes de court terme à la crise qui ont aggravé la pauvreté en Europe. Elle s'est déclarée favorable au maintien du PEAD, qui devrait même (sous sa nouvelle forme) être augmenté. Un Revenu de base minimum, au niveau européen, serait nécessaire, « si l'on veut être cohérent ».

Elle a également avancé l'idée d'une Règle d'or constitutionnelle, et conditionnelle à l'accès aux fonds européens : celle d'un plancher des moyens dédiés à la lutte contre la pauvreté, qui figurerait à côté de la Règle d'Or budgétaire.

Monsieur Laszlo Andor, commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, tout en notant l'échec probable de l'objectif de réduction de 20 millions de personnes pauvres de la Stratégie Europe 2020, a annoncé l'adoption par la Commission au début de l'année 2013 du « Paquet d'investissement social » pour la croissance et la cohésion. Le modèle social européen doit être modernisé afin qu'il mobilise une part importante du capital humain de l'Europe, tout en assurant en même temps l'inclusion sociale des personnes défavorisées et un niveau adéquat de protection sociale.

Préparation du « Paquet Investissement Social »

Ce « paquet Investissement social » vient en complément du « paquet emploi » et du « paquet pour l'emploi des jeunes » qui a été annoncé le 5 décembre dernier.

Le Commissaire a souligné l'importance des priorités données au paquet investissement social qui fournira aux EM des orientations concrètes pour la modernisation des Etats providence, sur la forme de ces réformes et sur la manière dont l'UE peut aider les EM dans ce contexte de crise, à savoir :

- L'augmentation de la viabilité des programmes et l'adéquation des budgets pour les politiques sociales ;
- Le renforcement des politiques d'inclusion active pour un niveau de vie suffisant ;
- la mise en œuvre de politiques pour tous les âges de la vie, en commençant par les plus jeunes ;
- L'innovation des politiques sociales en phase avec la réalité des situations des bénéficiaires ;
- l'orientation des fonds européens vers un investissement fort pour les politiques sociales.

Le Commissaire Andor a souligné que la proposition de la Commission pour un cadre financier pluriannuel de 2014 à 2020 comprend une dimension sociale forte. Il propose d'affecter au moins 25 % du financement de la politique de cohésion sociale au Fonds social européen, et 20 % des ressources du Fonds social de chaque EM à des projets visant à promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté. Le Commissaire a également ajouté qu'une plus grande efficacité des dépenses dans le cadre des politiques sociales et de l'emploi appelle un renforcement de l'UE et de la gouvernance sociale pour les EM. La consolidation et l'achèvement de l'union économique et monétaire doivent répondre à ce besoin supplémentaire.

Déroulement de la conférence

La conférence était organisée autour de quatre ateliers qui ont permis de soulever plusieurs sujets. Les discussions ont ainsi porté sur les politiques en faveur de l'inclusion active, de la santé et de la dimension du genre dans l'approche des questions de pauvreté, ainsi que sur l'e-inclusion (qui prend appui sur les nouvelles technologies TIC). Un « Speed Dating » a été organisé en fin de la première journée de la conférence qui visait à créer et développer des contacts entre 26 porteurs de projets innovants et transférables et les participants désireux de les découvrir. De petits groupes de 3 à 5 participants ont pris part à une série d'échanges (en anglais) en passant 7 minutes avec chacun des présentateurs, avant de changer de table. L'ultime but était d'échanger des informations et des bonnes pratiques dans des domaines très divers de l'entreprenariat social, en vue de mettre en place et de développer avec succès des actions dans le secteur social. Pour la France, le projet était présenté par Marie-Automne Thépot, directrice du CCAS de Grenoble, qui présentait le projet appelé « REFLEX » monté avec la Banque postale, pour identifier et prévenir au plus tôt le risque de surendettement des ménages à budgets vulnérables. Un autre projet français, soutenu avec des crédits Eurocities, était présenté par Lille Métropole et consistait à offrir un espace d'accueil nocturne et d'accompagnement aux sans abri qui vivent dans les gares et le métro.

Marisol Touraine a participé à la table ronde ministérielle du vendredi 7 décembre avec ses homologues DK, PT LT IE et SE. Les ministres ont convenu que, lorsque les politiques sociales sont soigneusement conçues, elles représentent un investissement pour la société vers plus de croissance et de cohésion, et que cela bénéficie à l'ensemble de ses membres. Seul un engagement collectif entre les EM, les partenaires sociaux et la société civile permettra d'assurer la mise en œuvre réussie du programme d'investissement social que la Commission présentera l'année prochaine.

Madame Touraine a confirmé la volonté du gouvernement français de marquer un **changement majeur** dans l'approche des questions de pauvreté et d'exclusion, par **une politique interministérielle** qui doit être traduite dans un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté. Les orientations de ce plan seront reflétées dans le PNR 2013 ainsi que dans l'accord de partenariat, qui constituera le document d'encadrement stratégique national des fonds structurels. Le Gouvernement français est également très attentif aux négociations concernant le nouveau Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Enfin, en se dotant d'une stratégie «logement d'abord» ou «housing first» pour les personnes sans abri, l'Union européenne manifesterait d'une forte volonté politique commune.

Réactions des participants

En réaction aux annonces de la Commission, les représentants d'ONG ont mis en garde contre une approche de l'inclusion qui serait trop centrée sur l'emploi et le principe d'activation. Qu'en est-il en effet des populations qui n'ont pas accès du tout à l'emploi, même à un marché du travail adapté ? Le terme d'inclusion sociale a donc été mis en avant, qu'il faut comprendre par la mise en œuvre d'une stratégie horizontale, mobilisant l'ensemble des outils et des politiques du champ : accueil de la petite enfance, handicap, âge, santé, éducation, en plus des politiques de l'emploi.

Les ONG ont insisté sur le fait que l'activation ne doit pas être conçue comme un *business*, avec des objectifs chiffrés. Il ne faut pas dire « tout un chacun peut avoir accès à l'emploi » (être activé), mais « tout un chacun peut avoir accès à la société » (être inclus).

L'importance des services d'insertion par l'activité économique a été rappelée - présenté comme un investissement utile, et rentable, pour les EM.

Outre l'accompagnement social, l'accent a aussi été mis sur la notion *d'empowerment*, de mise en capacité des personnes. Selon le même principe, il a été rappelé la nécessaire participation des publics concernés à l'élaboration et au suivi des politiques, en particulier les personnes handicapées.

Sur les fonds européens, des questions ont été posées sur la possibilité de cofinancer des projets qui ne seraient pas directement liés à l'Emploi et sur la possibilité de cofinancements décloisonnés, entre plusieurs fonds européens.

Liste des membres de la délégation française

- **Marisol Touraine** : Ministre des Affaires sociales et de la santé.
- **Olivier Ray** : Conseiller diplomatique de la ministre.
- **Marie Automne Thépot** : Directrice du CCAS de Grenoble
- **Jeannine Le Courtois** : Directrice de l'insertion et de l'emploi : Conseil général du Morbihan.
- **Christiane El Hayek** : Secrétaire générale du CNLE.
- **Alexis Rinckenbach** : Chef du bureau des Affaires européennes et internationales de la DGCS
- **Pascal Froudière** : Chargé de mission au sein du bureau des Affaires européennes et internationales de la DGCS